

Conseil intercommunal de l'ASIJ **Décision de séance**

Présidence : Monsieur Gaël Manigley, Vulliens

Dans sa séance du 17 septembre 2025 à Jorat-Mézières, les délégués des communes membres de l'ASIJ ont :

- Adopté le préavis 02/25 – Budget 2026, 35 oui et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 17 septembre 2025

Au nom du Conseil Intercommunal
de l'ASIJ




Gaël Manigley
Président


Fabienne Blanc
Secrétaire